

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT : HAUTE VIENNE  
Arrondissement : LIMOGES  
Canton : CONDAT/VIENNE  
Collectivité : CCAS de  
SOLIGNAC

Délibération n°DEL2025CCAS001  
C.C.A.S DE SOLIGNAC

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance ordinaire du 14 janvier 2025

Nombres de membres	
En Exercice	13
Présents	9
Votants	10

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie de Solignac, après convocation légale, sous la présidence de Madame Nathalie COIGNAC vice-présidente

**Présents :** Mesdames, COIGNAC, FOURGEAUD, GRAPTON, GUITARD, HAMRI, LAFFITTE, SEGARD.  
Messieurs GOUJEAUD, MERZEAU

**Absents et excusés :**

Madame BAYLE  
Madame BRUNEAU  
Madame MOURNETAS qui donne procuration à Madame COIGNAC  
Monsieur PORTHEAULT

Date de convocation
06/01/2025
Date d'affichage
06/01/2025

**Objet :** demande d'aide financière

Nathalie COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Madame X et de ses trois enfants. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 800 €.

Madame la Vice-Présidente reprend la parole.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- Cette somme sera octroyée sous forme d'un virement à l'ODHAC 87

Par 10 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Président  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le 22/01/25  
Et la publication le 22/01/25

